« DE L'ESSENTIEL **À L'EXCEPTIONNEL** »

Cahier de tendances édité par la Fédération National du Bois
Couverture : Lesbegueris Architecte

COMMUNIQUE DE PRESSE
vendredi 7 novembre 2014

UNE FILIERE D'AVENIR... EN AQUITAINE

Certains freins doivent être encore levés : caractérisation et qualification des performances techniques, répondre aux nouvelles règlementations, optimisation des coûts, des outils de production... mais la filière bois en Aquitaine reste mobilisée et réaffirme sa volonté de répondre au marché du bois construction. Les actions du CODEFA se poursuivent afin d'améliorer l'information et la visibilité avec une continuité de caractérisation, de certification et de promotion des produits, des innovations ; de favoriser et de développer les participations et démarches collectives, avec les fédérations, les interprofessions, régionales et nationales, et les prescripteurs (architectes, maîtres d'oeuvres, bureaux d'études...), et enfin d'accompagner le développement des industriels vers les secteurs de la construction.

SACBA, **nouvelle unité de production de CLT**

Société d'Aménagement et de Construction de Bâtiments Agricoles, la SACBA, déjà précurseur dans le domaine du bois lamellé-collé dans les années 70, repart dans un virage technologique, toujours en quête de nouveaux marchés : le CLT, « Cross Laminated Timber » ou « bois lamellé croisé ».
Dans une volonté d'innovation constante, SACBA n'a cessé de développer son parc machines et de renouveler son offre de produits. « Le CLT est une innovation remarquable : ce produit industrialisé, fabriqué à partir de lames en bois massif collées ou clouées à plis croisés, permet de réaliser des éléments préfabriqués de grande dimension, usinés numériquement pour une mise en chantier en filière sèche, précise, rapide et facile dans le respect des normes en vigueur » indique Claire Deloeuil, Responsable Développement.

Avec la mise en place d'une nouvelle chaîne de production de CLT, produit mixte pin maritime-épicéa, et d'un deuxième bac de presse, SACBA attend l'Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) de son CLT* début 2015 avant sa commercialisation. Cette association « technologie de production et utilisation de bois local » fait de son système une solution innovante pour les marchés du bois local, emblématique de l'un des défis des acteurs de la filière bois : proposer des produits de haute qualité technique et à forte valeur ajoutée, et de la construction, proposant une offre technique industrialisée pour la réalisation de bâtiments de grande hauteur (appel à projets lancé en 2012 par la DHUP/Qualité de la Construction (circulaire du 31/12/2012) auprès des DREAL, pour faire émerger dans les territoires des initiatives permettant d'agir en complément des Plans Bois et Biosourcés, pour la structuration locale de la production et l'utilisation des matériaux biosourcés : en Aquitaine, « BAtiment en Hauteur Bois Associé aux Biosourcés », programme BAOBAB).

*SACBA a bénéficié de l'aide de la mission d'accompagnement des entreprises innovantes d'Aquitaine, dans le domaine de la construction « Innover dans la Construction en Région Aquitaine », aide soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine et 3 partenaires, et Centres Technologiques : FCBA, Nobatek et CSTB. Cette aide a pour but de faciliter l'émergence de nouveaux produits et de nouvelles solutions. Ils partagent l'objectif commun d'apporter aux industriels et aux TPE/PME les outils et dispositifs nécessaires pour répondre aux défis de la transition énergétique.

Pour plus de renseignements sur la mission d'accompagnement des entreprises en Aquitaine :
http://www.aquitaine.fr/actions/innovation-et-developpement-economique/economie/mon-projet-economique/j-innove#.VFtr8udDtKE
http://www.cstb.fr/fileadmin/documents/actualites/communiques_dossiers_presse/2014/1409-cp-mission-aquitaine.pdf

Nouveau chez MBL : TRAITEMENT IGNIFUGE M1

MBL, Manufacture des Bois Landais, entreprise adhérente à la Coopérative ULIS, spécialisée dans le rabotage, propose un nouveau traitement de ses bois rabotés : le traitement ignifuge M1.
Pour garantir 100 % de l'efficacité du traitement ignifuge, traitement réalisé sous vide pour la technique

d'imprégnation, dans le respect de la norme NF EN 13501-1 : 2007 pour les produits de construction, et dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2002, MBL réalise le litelage avant le traitement, tous les deux rangs, parement contre parement. Les lames ainsi traitées en autoclave, seront ressuyées naturellement dans une zone sous abris conçue à cet effet.
Incolore et partiellement antifongique, ce type de traitement, conformément à la dernière norme Européenne NF EN 14915, est obligatoire pour tous les bois massifs destinés aux locaux étant sous la Règlementation des Établissements Recevant du Public (restaurants, salles de spectacle, expositions, cinémas, circulations d'hôtel, centres commerciaux, ...).
Destinés à tous les résineux, les traitements ignifuges sont pour des matériaux devant être placés à l'abri des intempéries ou délavages. MBL peut néanmoins mettre en œuvre des imprégnations complémentaires au premier traitement avec des solutions adaptées et pouvant résister aux délavages et aux agressions U.V. Des traitements classes 2, 3 ou 4 peuvent ainsi être faits avant.

MBL sera présent au Salon « Vivons Maison » sur le stand ULIS : hall 1 - allée E - stand 1908

Action collective « DESIGNER EN RESIDENCE EN AQUITAINE »

Suite à la mission consacrée au design confiée conjointement à Alain Cadix par le Ministère de la Culture et de la Communication, et le Ministère du Redressement Productif, consistant à renforcer la diffusion du design dans les entreprises et à l'identifier comme un levier stratégique de croissance, et dans le cadre de l'action « Designer en résidence », une des mesures au programme de la politique nationale de design décidée en 2013, le projet du Pôle de compétitivité XYLOFUTUR, en partenariat avec l'équipe « Prospective Design » de l'Aquitaine Développement Innovation (ADI), a été retenu pour intégrer le design dans la stratégie des entreprises de la filière forêt-bois en Aquitaine.
Financée par la DGCIS et le Conseil Régional Aquitaine, cette action au sein du Pôle, débutée en septembre dernier, sera conduite pendant 15 mois par Emmanuel Thouan, Directeur et Designer de l'Agence DICI. Sa mission opérationnelle est la détection de 3 projets, un projet dans chaque secteur, et la modélisation de prototypes pour une mise sur le marché dans les secteurs suivants :
- l'habitat (Aménagement, agencement, ameublement intérieurs) ;
- le cadre environnemental (aménagement, agencement, espace urbain extérieurs) ;
- et le transport (habitacle pour tout moyen de déplacement).

Le design a toute sa place comme facteur d'innovation et de croissance pour les entreprises de la filière. L'approche convergente de la technologie, du design, des usages et de l'utilisation du bois permettent d'envisager de nouveaux objets, matériels ou immatériels. Associés à de nouvelles pratiques, ces objets ouvrent sur la création ou le développement d'activités économiques, le renouvelement de leur offre et le renforcement de leur compétitivité.
En Aquitaine, Emmanuel Thouan rencontrera les industriels de la filière afin de s'inspirer de leurs savoir-faire et outils, de les sensibiliser, de les pousser à engager une démarche de design, de diffuser ainsi les bonnes pratiques du design et de faciliter l'intégration industrielle de nouveaux produits. Il assurera également des fonctions d'animateur en intelligence collective et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les entreprises souhaitant préparer une telle démarche.
Ce programme complète ainsi les projets déjà mis en place par XYLOFUTUR pour développer la compétitivité des entreprises par l'innovation.

Pour plus d'informations :
Emmanuel Thouan interviendra à la Conférence Annuelle Bois Construction du CODEFA-XYLOFUTUR le vendredi 7 novembre prochain, Forum central, à 15h, au Salon « Vivons Maison », Parc des Expositions de Bordeaux-Lac
http://xylofutur.fr/les-competences/les-actions-collectives/

Poste de secours MODULAIRE EN PIN MARITIME

Dans le cadre partenarial du schéma « plans plages », validés en 2010 prévoyant l'aménagement du littoral sur un périmètre déterminé destiné à organiser l'accueil sécurisé du public, les membres du GIP Littoral aquitain, en étroite collaboration avec l'ONF, ont élaboré un référentiel technique pour la conception de postes de secours en pin maritime.
Au regard de son aspect innovant (double usage été/hiver, modularité, pour répondre à l'évolution du trait de côte, intégration paysagère, fonctionnalité, conception durable et analyse économique), ce projet « poste de secours innovant en bois » a été labellisé par le Pôle de compétitivité Xylofutur et a obtenu des financements du Conseil Régional d'Aquitaine, des Conseils Généraux de la Gironde et des Landes, ainsi que de la commune de Biscarrosse qui souhaite accueillir un prototype dès la saison 2015.
Il est attendu de ce projet l'ouverture d'un nouveau marché pour les entreprises du territoire, 136 plans plages sont à prévoir. Ce travail à travers ce premier projet pourrait également concerner de manière plus générale l'ensemble des aménagements et équipements présents sur les plans plages : bâtiments d'équipements publics (sanitaires, ...), commerciaux, associatifs (écoles de surf, ...), mais aussi à plus long terme les bâtiments liés à l'hébergement en hôtellerie de plein air.
Le CODEFA, la FIBA et le Pôle de compétitivité XYLOFUTUR participent conjointement au groupe de travail pour toutes les questions concernant les applications du pin maritime.
Le référentiel technique aujourd'hui finalisé, une restitution, animée par Patrick Molinié, Responsable Bâtiment à FCBA, est proposée aux entreprises de la filière, aux bureaux d'études, architectes et au partenariat littoral le 3 décembre prochain à FCBA, allée de Boutaut, à Bordeaux - amphithéâtre Tulipier. Programme et inscription disponibles sur http://www.fcba.fr/actualite/poste-de-secours-innovant-en-pin-maritime

Création d'une « BRANCHE COMMERCIALE ULIS »

« ULIS, le choix du Pin Maritime », coopérative et marque collective, regroupe des industriels du bois en Région Aquitaine, spécialisés dans la première et deuxième transformation du pin maritime. Signataires d'une charte qualité, les entreprises membre de la Coopérative ULIS travaillent collectivement, convaincues d'apporter une réponse objective au marché de la construction bois en pin maritime.
Après le lancement en 2013 de « la gamme ULIS », produits d'aménagements d'extérieur en pin maritime, revêtements de sol et habillage, traités autoclave marron, qualité sans nœuds, et petits nœuds, une analyse des capacités de production de stockage et de commercialisation était nécessaire compte tenu de l'évolution constante des marchés.
En 2014, en partenariat avec le Pôle de compétitivité XYLOFUTUR, la Coopérative Ulis a réalisé une action collective intitulée « 4D » pour « Gagner en compétitivité par le management ». Cette analyse devait englober le processus complet de transformation et de valorisation dans chaque entreprise (depuis le parc à grumes jusqu'aux produits prêts à être expédiés). Il était important de pouvoir estimer le degré de flexibilité de son outil de production, afin de définir son aptitude à des demandes diverses et variées, ou son obligation à se limiter à la réalisation de produits bien spécifiques. Elle devait également être une analyse des moyens permettant la fabrication de produits de qualité : charte qualité, cahier des charges, dont il était important de contrôler la mise en application et le respect.
Pour le collectif ULIS, l'action menée a permis de donner un nouvel élan à la Coopérative par la création en septembre 2014 de la « branche commerciale ULIS » et l'embauche d'un cadre commercial, à charge de prospecter, identifier et cibler les clients potentiels pour la gamme de produits sous la marque, mais également ceux transformés par les coopérateurs.

ULIS sera présent au Salon « Vivons Maison » : hall 1 - allée E - stand 1908

Déclinaison régionale de l'accord entre la FNB, RFF et SNCF Infra

Dans le cadre du Plan national d'action pour l'avenir des industries de transformation du bois, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a participé le 1er juillet dernier à la signature d'un protocole d'accord entre les représentants de SNCF Infra, de Réseau Ferré de France et de la Fédération Nationale du Bois. L'objectif de cet accord était de privilégier et d'élargir l'utilisation de traverses en bois pour la réfection des lignes de chemin de fer régionales, et l'usage du bois en général dans les infrastructures ferroviaires. L'accord relance l'utilisation du bois, garantissant à la filière un volume minimum de commandes annuelles compris entre 250 000 et 300 000 traverses sur les prochaines années.
« Sur tout le réseau secondaire, pour tout ce qui nécessite du sur-mesure, le bois est mieux placé que le béton » explique Nicolas Douzain, directeur général de la Fédération Nationale du Bois. Plus léger, facile à recouper, moins sensibles aux vibrations, c'est aussi un matériau durable et renouvelable.
L'accord ne se réduit donc pas qu'aux traverses : l'utilisation du bois dans toute sa diversité sera davantage privilégiée, notamment dans le chauffage et la rénovation de gares. Cette convention s'inscrit dans une stratégie globale pour trouver de nouveaux débouchés à la filière bois et notamment « lui redonner sa place dans le bâtiment et les travaux publics », comme l'a mentionné Stéphane Le Foll lors de son intervention.
Faisant suite à ce premier accord, Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine, Nicolas Douzain, Délégué Général de la Fédération Nationale du Bois (FNB), Alain Autruffe, Directeur Régional Aquitaine Poitou-Charentes de RFF, Eric Aguiriano, Délégué Régional Aquitaine Poitou-Charentes SNCF, Paul Lesbats, Président FIBA, et Patrick Delord, Président de la Commission Feuillus FIBA étaient à Bordeaux le 11 septembre dernier pour signer la première déclinaison régionale du protocole d'accord conclut avec Réseau ferré de France (RFF) et SNCF Infra.

Pages 14-15 du Cahier : Ferret Architecte

Cahier de tendances « DE L'ESSENTIEL A L'EXCEPTIONNEL »

Paru à l'occasion du Carrefour International du Bois à Nantes en juin dernier, le cahier de tendances, réalisé par l'Association pour la Promotion des Emplois des Pins français, fait la démonstration des